



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2021/71

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DÉCEMBRE 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE DE L'ACTIF D'UN ENSEMBLE D'IMMOBILISATIONS

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **10 décembre 2021** réuni sous la présidence de **Monsieur Lionel LARRÉ**,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,
Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver la sortie de l'actif d'un ensemble d'immobilisations d'une valeur d'acquisition d'un montant total de 1 144 179,69€ et d'une valeur nette comptable (VNC) d'un montant total de 737 132,52€ (selon document figurant ci-joint).

Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 10/12/2021.

Membres présents	20
Membres représentés	11
Abstention (s)	0
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Le Président,

Lionel LARRÉ.



Publié le :

- 5 JAN. 2022

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

- 5 JAN. 2022